



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0541

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Fédération française de carrosserie - Industrie et services (FFC) pour l'organisation de la 13ème édition du salon Solutrans

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

Conseil du 21 septembre 2015**Délibération n° 2015-0541**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Fédération française de carrosserie - Industrie et services (FFC) pour l'organisation de la 13ème édition du salon Solutrans**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Solutrans est le salon national biennal des solutions "transport" pour la filière du transport routier et urbain.

La 13ème édition du salon Solutrans se tiendra à Eurexpo du 17 au 21 novembre 2015 et sera dédiée à la thématique de l'innovation au service de chacun.

Dans un contexte économique très difficile pour la filière, tant en termes de difficultés financières pour les PME que de disparition d'emplois dans les grands groupes porteurs du secteur, le salon Solutrans rassemble les acteurs du transport routier et urbain, créant des opportunités commerciales pour les entreprises locales. Le salon valorise ainsi la dynamique économique de la filière transport sur l'agglomération lyonnaise.

La Fédération française de carrosserie - Industrie et services (FFC), organisatrice de cet événement depuis 1999 à Lyon, dans le cadre de la semaine mondiale du transport routier et urbain, sollicite le soutien de la Métropole de Lyon pour l'organisation de l'édition 2015.

1) Objectifs

Le soutien de la Métropole de Lyon au salon Solutrans s'inscrit dans le cadre de sa stratégie économique dédiée au tourisme d'affaires qui vise à fidéliser les grands salons professionnels et à favoriser la création de nouveaux événements sur l'agglomération, avec des retombées économiques directes pour les acteurs du tourisme d'affaires (hôtellerie, restauration, etc).

Il s'agit, en effet, de conforter le positionnement de l'agglomération lyonnaise sur les salons et congrès, mais aussi d'accompagner la politique de développement économique autour de la filière transport urbain de personnes et de marchandises, filière d'excellence et pôle de compétitivité du territoire.

La filière transports et mobilité de la région lyonnaise représente 80 000 emplois et un chiffre d'affaires de plus de 13 milliards d'euros ; elle s'articule autour de plus de 700 entreprises, 80 laboratoires, centres techniques et organismes de formation professionnelle, et du pôle de compétitivité LUTB Transport & Mobility Systems favorisant les programmes de recherches collaboratifs. Historiquement spécialisé dans l'industrie du transport, le territoire de la Métropole de Lyon dispose aujourd'hui d'un écosystème complet autour des solutions de transport, qui lui permet de se positionner comme référence à l'échelle européenne en matière de transports et mobilité.

Dans ce cadre, la Métropole de Lyon est sollicitée pour soutenir en 2015 la FFC à hauteur de 50 000 €, pour l'organisation du salon Solutrans, dont l'objectif est de :

- démontrer l'intérêt économique et vital de la filière transport,
- réconcilier les citoyens avec le transport routier et urbain, et leurs fonctionnalités, en apportant les preuves d'un transport porteur d'une économie durable et respectueuse de l'environnement,
- rassembler les grands acteurs de la filière,
- présenter les solutions pertinentes, les innovations et les opportunités business de la filière.

Outre le soutien financier de la Métropole de Lyon pour l'organisation du salon, les partenaires économiques du tourisme à Lyon proposeront aux organisateurs de Solutrans, à travers la démarche "Lyon Welcome Attitude", une offre de services autour de l'accueil (signalétique et accueil spécifique dans les gares et à l'aéroport, stand de l'office du tourisme sur le site d'exposition, opérations de communication).

2) Compte-rendu et bilan des éditions antérieures

Le salon Solutrans est soutenu depuis 2007 dans le cadre de la participation et donc des subventions octroyées au pôle de compétitivité LUTB TMS, pour l'organisation du Truck and Bus World Forum, événement complémentaire du salon ou à la FFC pour l'organisation de la soirée de gala du salon.

Les éditions antérieures du salon Solutrans ont mobilisé, tous les 2 ans, l'ensemble de la filière transport routier et urbain. La dernière édition de 2013 a connu une fréquentation en hausse par rapport à 2011, avec près de 35 000 visiteurs, dont 10 % d'internationaux, et 800 exposants et sociétés. Il s'agit du 4ème plus grand salon professionnel organisé sur l'agglomération lyonnaise.

Le salon fédère l'ensemble de la filière des véhicules industriels et véhicules utilitaires légers : constructeurs (DAF, IVECO, MAN, MERCEDES, SCANIA, VOLVO, etc.), carrossiers, équipementiers, etc.

Des conférences thématiques et des animations spécifiques sont organisées chaque jour, ainsi que des essais de véhicules. Des stands sont également dédiés à la formation et l'attractivité des métiers de la filière. Ce rendez-vous permet aux acteurs de la filière d'aborder la conjoncture économique et d'échanger sur leurs préoccupations principales.

3) Présentation de l'édition 2015 et plan de financement prévisionnel

La 13ème édition du salon Solutrans aura lieu du 17 au 21 novembre 2015 à Eurexpo. Elle est portée par la thématique de l'innovation au service de chacun. 850 exposants sont attendus, dont 20 % d'internationaux représentant 16 pays.

L'événement sera notamment marqué par :

- la présence de nombreux décideurs représentatifs de la profession et de présidents de sociétés représentatives de la filière, ainsi que la plate-forme de la filière automobile (PFA), association d'envergure nationale promouvant l'industrie automobile française,
- la présence d'élus locaux et nationaux,
- de puissants relais média présents pendant le salon, représentant 25 pays,
- la mise à l'honneur de 3 pays, l'Allemagne, l'Italie et la Pologne, pour découvrir de nouveaux marchés à fort potentiel,
- une remise de prix récompensant les solutions de transport les plus innovantes.

Le budget prévisionnel de la FFC pour le salon Solutrans 2015 est de 5,562 millions d'euros.

Il est proposé que la Métropole de Lyon adresse son soutien sur les dépenses dédiées à la communication autour de Solutrans et aux animations durant le salon. Ces activités ont un impact direct sur la visibilité du territoire et participeront à son attractivité.

L'assiette éligible à la subvention est donc la suivante :

Charges	Montant (en €)	Produits	Montant (en €)
frais de communication		vente surface stands	783 000
communication avant/pendant salon	627 000	ventes additionnelles (prestations exposants, vente catalogues, etc.)	65 000
prospection visiteurs	50 000		
animations sur site	221 000	subvention Métropole de Lyon	50 000
Total	898 000	Total	898 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 50 000 € à la FFC pour l'organisation de la manifestation en 2015 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de la Fédération française de la carrosserie - Industrie et services (FFC) pour le soutien à l'organisation du salon Solutrans pour l'année 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la FFC définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 632 - opération n° 0P02O1576.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.